



## FRANCE OP LAIT

France OP Lait est un syndicat d'Organisations de Producteurs (OP) créé en 2018. Sa dynamique collective nationale lui permet de représenter, promouvoir et défendre les intérêts de ses 20 OP (3 Mds de litres) aux échelons français et européens, dans le respect des valeurs du Paquet Lait. FranceOP Lait a vocation à être un interlocuteur privilégié des filières laitières ovines, caprines et bovines.

### Contact :

France OP Lait  
Maison du Lait 42 rue de Châteaudun  
75314 Paris Cedex

Mail : [contact@fopl.fr](mailto:contact@fopl.fr)

Site internet : <https://www.fopl.site/>

## CAHIER D'ACTEUR

### France OP Lait

#### LES OP ET AOP, UN ROLE DE PREMIERE MISE EN MARCHÉ DU LAIT

Le règlement européen du 14 mars 2012 (Paquet Lait) a rendu possible la négociation collective de contrats dans le secteur laitier (y compris volumes et prix) qu'il y ait ou pas transfert de propriété ; un renforcement du pouvoir des producteurs via des OP et AOP pour une répartition plus équitable de la valeur ajoutée d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement : des producteurs organisés qui prennent leur destin en main.

Une fois leurs droits fondamentaux reconnus et actés, les OP lait restent le vecteur essentiel pour permettre une évolution positive de la filière.

## FRANCE OP LAIT : ACCOMPAGNER, PROMOUVOIR ET REPRESENTER LES OP



### **D'une création contrariée...**

La construction de l'organisation économique des producteurs dans le secteur laitier en France a été rendue particulièrement difficile par la mise en place de la contractualisation individuelle obligatoire avant même la création des OP. Cette contractualisation individuelle à l'initiative des acheteurs a privilégié la relation individuelle "atomisée" en ôtant de l'intérêt au collectif organisé via l'adhésion aux OP/AOP. Aujourd'hui encore, la reconnaissance par l'acheteur du rôle de l'organisation de la production est un facteur indispensable pour créer les conditions de réussite d'une OP agréée par le Ministère de l'Agriculture.

### **...A une montée en compétences...**

Les OP du secteur laitier ont agi en responsabilité en créant par leurs seuls moyens (humains et financiers) les conditions de leur montée en puissance et en assumant leur rôle d'acteur économique de première mise en marché du lait. Les OP se professionnalisent. Elles acquièrent au fur et à mesure une meilleure connaissance des rouages juridiques et économiques du secteur qui devraient leur permettre de gagner en efficacité dans les relations commerciales avec les acheteurs. Même si toutefois elles dénoncent un manque de transparence des données essentielles.

### **...Au service du terrain et des enjeux agricoles et alimentaires actuels.**

Les OP souhaitent mener des projets novateurs au service des intérêts des producteurs.

Afin d'être efficaces dans leur mission de négociation des volumes et des prix, les OP doivent nécessairement élargir leurs fonctions pour adapter la nature de l'offre laitière (qualité, pratiques d'élevage, traçabilité, système fourrager, saisonnalité, certifications, atténuation

du changement climatique, biodiversité, bien-être animal, logistique, environnement, économie d'énergie, réduction des antibiotiques...) dans l'objectif d'une relation équilibrée avec la laiterie pour une juste répartition de la valeur. C'est ainsi qu'elles pourront accroître le taux d'adhésion des producteurs.

Ainsi, face aux nombreux changements juridiques, environnementaux, sociétaux et économiques, France OP Lait oriente, accompagne et promeut les OP dans leurs missions.

Les OP/AOP agissent directement sur de nombreux objectifs de la future PAC : auto-suffisance et sécurité alimentaire (souveraineté et santé), viabilité des exploitations, renouvellement des générations, au bénéfice du développement d'une alimentation durable pour les consommateurs et les citoyens.

Avec un budget PAC maintenu en euros courants et des objectifs sociétaux affirmés, les OP/AOP sont une opportunité pour la France. Bien organisés, ses producteurs, acteurs des territoires, peuvent contribuer à consolider sa place de leader laitier européen.

## FRANCE OP LAIT : ETRE FORCE DE PROPOSITIONS

### **Ouvrir les Programmes Opérationnels européens aux OP et AOP (même sans transfert de propriété)**

Ces projets économiques, environnementaux et sociétaux cofinancés dans le cadre de programmes opérationnels sont de nature à accroître la structuration des OP et AOP, à améliorer leur efficacité et à élargir leur champs d'intervention.

La France doit saisir l'opportunité donnée dans la future Pac d'utiliser une partie de l'enveloppe des aides directes pour financer ces programmes portés par les OP/AOP lait. Un moyen d'accompagner des changements de pratiques sur les exploitations, de faire valoir des actions partagées, tout en garantissant une utilisation des fonds publics à bon escient. Un modèle à développer en substitution des aides directes à l'hectare ICHN dont l'aval s'empare actuellement. Pilotés par les OP/AOP, les programmes opérationnels contribueront à réduire la dépendance économique des producteurs qui, souvent, portent seuls les risques pris par leur acheteur sur les marchés.

## Adapter les aides

Pour les aides agri-environnementales et l'eco-scheme, FranceOP Lait envisage que les producteurs membres d'une OP perçoivent un supplément d'aide ; l'adhésion à une AOP multiplierait ce supplément. Un pouvoir des producteurs renforcé afin d'éviter que l'aval ne s'approprie, directement ou indirectement au travers de l'imposition de cahiers des charges le bénéfice de l'aide destinée aux producteurs.

## Garantir l'indépendance des producteurs

Il s'agit d'initier le versement d'une partie complémentaire des aides aux producteurs engagés dans une dynamique collective de projet économique local ou global défini et porté par les OP/AOP.

Mandater une OP agréée pour négocier en son nom prix/volumes/cahiers des charges doit servir de critère de référence à l'attribution de tout ou partie des aides du 1er et du 2è pilier. Un critère qui doit s'appliquer équitablement dès lors que le producteur contribue à une démarche collective.

Un signal fort qui donne aux OP la capacité de réguler leur production à la fois en quantité et en qualité selon les besoins des industriels, les évolutions des habitudes alimentaires, les impératifs climatiques, les spécificités des territoires, l'innovation technologique...et d'instaurer des cahiers des charges adéquats.

D'une part, dans le respect des valeurs agricoles du "bien Produire pour bien Nourrir" qui ne sont autres que les fonds baptismaux de France terre de lait, et d'autre part, selon les innovations et évolutions, l'adaptation de la production pour répondre aux demandes de nouvelles valorisations, alimentaires ou pas, issues des techniques du cracking du lait. Les producteurs sont prêts à s'investir et s'adapter dès lors que la qualité de leurs produits soit reconnue, dès lors qu'une rentabilité leur soit assurée.

Un 1er pilier en lien avec la production, la qualité du produit et les innovations technologiques ...un 2è pilier qui incite aux pratiques vertueuses de l'amont à l'aval, le tout sans opposer les systèmes de production.

## Recenser les besoins.

La conduite des missions des OP nécessite un outillage particulier. La collecte et l'analyse des données, la fabrication d'indicateurs adaptés, la contrepartie de la montée en gamme ou la facturation ne peuvent gagner en opérationnalité que par la création d'outils numériques et organisationnels.

Cette création repose sur un recensement des besoins financiers, matériels, humains et juridiques, en partie mutualisables et diffusables grâce à l'action des OP sous l'égide de FranceOp Lait. Celle-ci en partenariat avec les représentations institutionnelles et administratives peut valoriser et améliorer ce qui existe, rendre les OP plus efficaces au regard des attentes et des objectifs fixés.

Le recensement des besoins, l'appropriation des outils et des connaissances sont des missions de FranceOP Lait pour augmenter la résilience des exploitations et répondre à des attentes sociétales fortes dans un marché du lait qui reste très libéral. Ces besoins engendrent des coûts, nécessitent une vigilance accrue et exigent une organisation efficace et réactive.

## Comblent les attentes sociétales.

La proactivité des producteurs doit tenir compte des besoins sociétaux et durables. La rencontre avec les consommateurs s'opère par la compréhension croisée des besoins. Cette conception devient un enjeu fort pour s'approprier les réponses aux attentes sociétales. S'informer sur la consommation et les habitudes alimentaires, mettre en avant les qualités organoleptiques du lait, communiquer sur le métier d'éleveur, avoir un droit de regard sur la qualité du produit laitier en rayon... sont autant de thématiques à croiser. Le travail des producteurs accompagne la vie du lait tout au long des différentes transformations à destination du consommateur car sa valorisation se base de plus en plus sur des aspects dépassant la simple qualité intrinsèque.

L'image du producteur ne doit pas être un simple élément de marketing de produits standardisés destinés au consommateur, mais la représentation de la qualité du lait due à la compétence des producteurs.

Les OP sont en mesure de construire avec leurs adhérents-producteurs des réponses viables et innovantes aux enjeux actuels et futurs, au bénéfice des producteurs et des entreprises de transformation.

FranceOP Lait considère les OP comme la clé qui permettra à la filière de rester présente sur un marché international de plus en plus libéralisé sur lequel les entreprises laitières françaises rayonnent, tout en s'attachant à répondre aux attentes des citoyens-consommateurs sur son marché de proximité.

Ce n'est pas antinomique mais complémentaire.

## **Motiver le renouvellement des générations**

Face à l'atomisation du producteur et d'un aval toujours plus concentré, il nous semble essentiel que FranceOP Lait puisse se développer dans le paysage laitier et participer activement à la transmission des exploitations. Seules des exploitations pérennes, inscrites dans une dynamique de progrès, reflétant un métier attractif seront transmissibles demain pour assurer le renouvellement des générations.

## **Anticiper les crises**

Garants d'une évaluation précise du potentiel de production à court et moyen terme, seuls les producteurs organisés collectivement dans des OP/AOP peuvent contribuer à prévenir les crises dès lors qu'ils sont habilités à activer certains mécanismes relevant : de l'aide au plus démunis, du stockage, de la destruction ou de la non-production, de la promotion des produits laitiers...